



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1413>

Arnaud Malaisé : moments clés de la bataille sur les rythmes

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Congrès - Congrès de Saint-Malo (2013) -



Date de mise en ligne : samedi 15 juin 2013

L'École Émancipée

Un petit retour sur les trois moments clés dans la bataille sur les rythmes de cette année pour mieux se projeter sur la rentrée prochaine.

Tout d'abord le vote au CSE du 8 janvier

Une fois le projet ministériel enfin officiellement dévoilé, un débat s'est engagé au sein de la direction nationale du SNUipp sur le positionnement syndical à adopter, avec une majorité qui penchait pour une position en abstention ou en refus de vote. Légitimement, la prise de décision s'est appuyée sur l'avis des sections départementales. Ce vote en contre au CSE a eu un retentissement fort auprès des collègues et de l'opinion.

C'était le premier signe national de contestation de la réforme Peillon.

Ensuite la grève parisienne exceptionnelle du 22 janvier

En rassemblant 90% de grévistes, en s'appuyant sur un travail de terrain engagé dès novembre et en reposant sur une unité syndicale complète, de la CNT au SE en passant par FO, et avec bien évidemment le SNUipp comme figure de proue, la grève parisienne a permis de rendre crédible une mobilisation majoritaire à l'échelle nationale.

Enfin, la grève du 12 février

Après quelques tergiversations et débats internes, tranchés une nouvelle fois par les sections départementales, cette surprenante mobilisation, a rassemblé 60% de grévistes.

Pour se décentrer un peu de l'éducation, quelque soit le secteur d'activité, depuis le changement de gouvernement, le 12 février a été la seule grève majoritaire à l'échelle nationale. Ce n'est pas rien !

Localement, elle a poussé pour qu'une écrasante majorité de mairies se prononcent pour le report à 2014.

Mais nationalement, ce rapport de force a été laissé en friche et n'a débouché que sur une interpellation, tardive, en catimini et a minima, de Peillon.

Ces 3 épisodes de la bataille des rythmes illustrent la place primordiale des sections départementales dans le développement d'une mobilisation, de la prise de décision à la mise en musique dans les écoles.

Cette place doit être conservée et renforcée dans nos pratiques syndicales.

Car après ces 3 épisodes, le feuilleton est loin d'être terminé.

Dès la rentrée prochaine, les rythmes scolaires reviendront en force dans les salles des maîtres.

Que ce soit dans les écoles passant aux nouveaux rythmes Peillon dès septembre qui vont être confrontées à l'application bien réelle de cette réforme avec son cortège de dysfonctionnements, d'aberrations, de désorganisations... sur fond de dégradations de condition de travail.

Ou bien, que ce soit dans les écoles ayant repoussé à 2014, qui, elles, devront préparer leur passage aux rythmes Peillon, les communes votant leur budget en décembre.

Le SNUipp devra donc poursuivre la mobilisation dans deux directions :

- ▶ la première, c'est la réécriture complète du décret pour redonner toute sa place décisionnelle au conseil d'école, assouplir le cadre contraint à 9 demi-journées, permettre des dérogations et en finir avec l'APC.
- ▶ la seconde, c'est d'engager la réduction des inégalités territoriales en obligeant l'Etat à garantir la gratuité et l'égalité d'accès de tous à un périscolaire de qualité sur tout le territoire. Le refus du conseil d'Etat de valider le décret permettant, via le Pedt, une dégradation des taux d'encadrement du périscolaire est un appui dans cette direction.

Ce congrès va être l'occasion d'élaborer collectivement un plan d'action dès septembre, s'articulant avec la

mobilisation interpro à venir sur les retraites.